Serris (77) : des voleurs roms relâchés car une fois qu'ils ont été présentés à un magistrat, il ont indiqué ne pas parler ni comprendre notre langue, ce qui a invalidé la procédure.

18/12/2023 à 10h27



Malgré l'arrestation en flagrant délit, **le dossier a été classé et les individus relâchés**. En effet, l'ensemble de la procédure a été réalisée en français. Mais une fois qu'ils ont été présentés à un magistrat, les présumés voleurs ont indiqué **ne pas parler ni comprendre notre langue**, ce qui a invalidé la procédure.

actu.fr